



UNION SPORTIVE PONTOISE

Adresse : 2 rue des moulins.73330 Pont de Beauvoisin
uspontoise@lrafoot.org

Fiche d'inscription pour la saison 2018/2019

Tout dossier doit être rendu à la secrétaire avec tous les justificatifs.
Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Je soussigné (nom des parents) Autorise mon fils (ma fille) à
pratiquer le football au sein du club.
Nom.....Prénom.....
Né(e) le.....
Adresse.....
Code Postal.....Commune.....
Téléphone domicile.....Téléphone port.....
Adresse mail (Obligatoire).....

PHOTO
OBLIGATOIRE

Je dégage de toute responsabilité les dirigeants, les éducateurs et les parents accompagnateurs, des accidents pouvant survenir au cours des différents exercices que nécessite l'activité (matchs amicaux et de championnats, entraînements, tournois, sorties diverses...) et autorise le transport de mon enfant dans un véhicule personnel.

Par ailleurs, j'autorise le responsable, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale et/ou chirurgicale en cas de nécessité.

L'accueil de votre enfant se fera au plus tôt 30 minutes avant le début de la séance par un encadrant du club.

- J'autorise le club de l'USP football à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre du football et à l'exploiter à des fins de communication (actions du club, du district, de la ligue)
- J'autorise mon enfant à quitter l'enceinte sportive non accompagné d'un adulte.

Je certifie que mon fils est à jour de sa vaccination antitétanique.

Recommandations Médicales particulières (à préciser) :

Personne à prévenir en cas d'urgence:/.....

Numéro :/.....

Je certifie que toutes les informations données ci-dessus sont exactes, celles-ci restant confidentielles.

Fait le.....à Signature.

La cotisation annuelle

Comprend le short, les chaussettes et un équipement à définir pour la saison 2018-2019.

Pour tous les licenciés un chèque de caution de 50€ sera demandé.

Chèques à l'ordre de l'U.S.P FOOT pour tous les licenciés.

Réglé par :

U6-U7 : nés en 2013/2012

100 € + 20€ Tombola

U8-U9 : nés en 2011/2010

100 € + 20€ Tombola Chèque

U10-U11 : nés en 2009/2008

100€ + 20€ tombola

U12/U13 : nés en 2007/2006

120 € + 20€ Tombola Espèce

Possibilité de régler la cotisation en 3 fois maximum en fournissant 3 chèques

Septembre Octobre Novembre Décembre

Contrat moral du joueur

Article 1 :

Le joueur est sous la responsabilité d'un entraîneur.

Article 2 :

Le joueur s'engage pour une saison entière :

Aux entraînements de son équipe.

Aux matchs de championnat, de coupe et tournois.

Article 3 :

Le joueur doit aviser son entraîneur en cas d'absence:

- à tous les entraînements pendant une semaine.

- pour les matchs officiels, matchs amicaux et tournois au moins 3 jours avant.

Article 4 :

Le joueur doit respecter les règles du fair-play envers les adversaires, les arbitres, ses coéquipiers, les dirigeants et les membres de l'association.

Le joueur doit respecter les locaux et le matériel.

Article 5 :

Avoir sa tenue de sport complète aux matchs et aux entraînements (voir feuille tenue).

Article 6 :

Le conseil de discipline de l'association pourra sanctionner tout joueur qui ne respecterait pas ce contrat.

Fait à Pont de Beauvoisin, le :

Signature du joueur

Contrat moral des parents.

Article 1 :

Accompagner obligatoirement l'équipe de votre/vos enfant(s) par un minimum de 2 déplacements par demi saison.

Arriver à l'heure fixée (entraînement et matchs)

Article 2 :

Le Parent est responsable des enfants qu'il transporte dans son véhicule.

Article 3 :

Les parents sont là pour encourager de manière positive les enfants dans un esprit de fair-play.

Article 4 :

Participer au moins à 1 manifestation du club. (Le calendrier de celles-ci sera distribué en début d'année).

Fait à Pont de Beauvoisin, le :

Signatures des parents